



ECOSTRUCTURES - Gamme BIOTOPE France

Conformes à EN 12572-1

Origine France Garantie

Le choix d'utiliser des bois (ossatures et panneaux) en provenance de forêts françaises gérées durablement permet de limiter la consommation de ressources naturelles non renouvelables. Une poutre en bois d'ingénierie émet près de 4 fois moins de gaz à effet de serre qu'une poutre en acier. La fabrication des ossatures en bois sur mesure permet d'optimiser la quantité de déchets obtenue. Tous nos éléments bois sont certifiés PEFC.

Les normes

Ascensions dimensionne ses charpentes en respectant la norme EN 12572-1 : 2007, mais également les CODES BÂTIMENT, BAEL 91, CB71 et l'EUROCODE 5 pour les assemblages dans le bois en particulier.

Le calcul est rendu plus sévère en négligeant l'action de contreventement des panneaux mais en ajoutant une surcharge de 60daN par m² représentant le poids des panneaux résinés et des nombreuses prises d'escalade.

Résistance et réaction au feu

Les constructions en bois d'oeuvre offrent de très bonnes performances au feu : classement au feu selon JO n°1540-II : M3 (D-s2,d0).

Les avantages

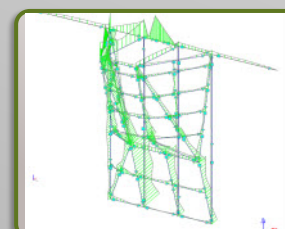
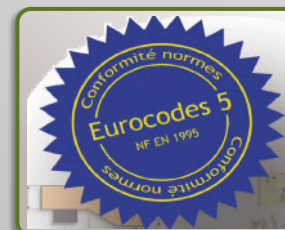
Parmi les avantages des éléments de construction en bois, on peut citer :

- stabilité dimensionnelle
- esthétique
- résistance mécanique connue et uniforme
- longues portées
- utilisation de portée continue
- choix de dimensions quasi infinies

Les Ecostructures Ascensions sont réalisées en pin Douglas, raboté et dégauchi, sans traitement chimique, car naturellement fongicide et insecticide. Les structures et les assemblages sont garantis 10 ans, sans conditions.

Lors de la conception, l'ensemble est validé grâce à 3 logiciels :

- Acord-Bat (calcul par éléments finis)
- Acord-Expert (calcul de coques)
- Acord-Express (justification des assemblages).



Ascensions

Zone artisanale - RN 606
5, rue des Saulcies
89290 Escolives Ste Camille
Tél. : + 33 (0) 386 536 477
Fax : + 33 (0) 345 750 355
sarlascensions@aol.com
www.ascensions.fr